



DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le treize du mois d'avril , à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Yhuel à Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Anne BORRY, Maire d'Arzano.

Etaient présents : BORRY Anne, EVENNOU Jean-Luc, LE ROCH Marie-Françoise, LAVISSE Clotilde, HELOU Annie, GUEGUIN Gisèle, PHILIPPOT Gontran, TANGUY Patrick, LE GLEUT Jean-Paul, VALEGANT Jacques, CLAVIER Nathalie, LUCHIER-TANGUY Sandrine, DE MOUCHERON Cosme, DE PENFENTENYO Aude

Absents : CORDROC'H Jacques ayant donné procuration à Jean-Luc EVENNOU

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
15	14	15

Secrétaire de séance : EVENNOU Jean-Luc

Date de convocation : 07/04/2021

Date d'affichage : 15/04/2021

Objet de la délibération : Approbation du Compte Administratif 2020 et du compte de gestion 2020 du Budget principal

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif établi pour l'année 2020 et indique qu'il est conforme au compte de gestion établi par le comptable public.

Le compte administratif de la commune pour l'année 2020 s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	888 679,18	1 163 696,51	275 017,33
Investissement	365 220,32	265 115,95	-100 104,37

L'excédent de fonctionnement s'établit à 275 017,33 € auquel il convient d'ajouter 146 390,14€ au titre du report de l'excédent de l'année 2019, soit un total de 421 407,47 €.

Le solde en investissement présente un déficit de 100 104,37 € auxquels il convient d'ajouter le déficit de l'année 2019 s'élevant à 53 911,21 €, soit un déficit de 154 015,58 €.

Madame le Maire se retire et ne prend pas part au vote, le Conseil Municipal est alors placé sous la présidence de Monsieur Jean-Luc EVENNOU, 1er Adjoint au Maire.

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

VALIDE le compte de gestion 2020 présenté par le comptable public ;

APPROUVE le compte administratif 2020 du budget principal de la commune.

Vote : Unanimité

Pour extrait certifié conforme

Anne BORRY
Maire d'Arzano

